

AGENDA

19 OCTOBRE 2016	CINE RURAL
22 OCTOBRE 2016	CHOUROUTE DES POMPIERS
16 NOVEMBRE 2016	CINE RURAL
20 NOVEMBRE 2016	BOURSE AUX JOUETS L'EVEIL DES BOURGEONS
10 DECEMBRE 2016	QUINZAINE COMMERCIALE - ARBRE DE NOEL
14 DECEMBRE 2016	CINE RURAL

Soirée Choucroute des Sapeurs-Pompiers

Les sapeurs-Pompiers de Noyers-Saint-Martin organisent une soirée Choucroute à la salle polyvalente le samedi 22 Octobre à 19h30.

Menu à 15€ pour les adultes et 7,5€ pour les enfants.

Uniquement sur réservation jusqu'au 15 octobre au centre de secours ou à la boulangerie et à la boucherie.

La réservation doit être accompagnée du règlement. Nombre de place limité.

Animation et Tombola lors de la soirée.

INSCRIPTION LISTE DE NOEL

Suite au nombre trop important de cadeaux non récupérés par les familles lors du dernier arbre de Noel, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une inscription obligatoire pour **tous les enfants résidant** de la commune (Nés de 2004 à 2016), souhaitant avoir un cadeau offert et remis lors de l'arbre de Noël.

Toutes les familles doivent retourner ce bulletin **avant le 31 octobre 2016** au local du comité des fêtes lors des permanences du vendredi de 18h à 19h 30. Si vous ne pouvez vous rendre à ces permanences, vous pouvez laisser le bulletin dans la boîte aux lettres du comité.

Tout enfant non inscrit au préalable ne recevra pas de cadeau.

Merci de votre compréhension.

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nom, prénom, date de naissance enfant 1 :

Nom, prénom, date de naissance enfant 2 :

Nom, prénom, date de naissance enfant 3 :

Nom, prénom, date de naissance enfant 4 :



Commune de Noyers-Saint-Martin

Le Nucérien

BULLETIN N°9 OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2016

Mairie

27 rue des bouleaux
60480 Noyers-Saint-
Martin
03 44 80 70 84

www.noyers-saint-martin.fr

Ouverture du
secrétariat :

Lundi et Jeudi
17H30 à 19H

Vendredi
10H à 12H

**DANS CE
NUMÉRO :**

Mot du Maire 1

**Informations 2
administratives**

**Nos commer- 2
çants**

**Cabinet para- 3
médical**

Agenda 4

**Inscription liste 4
Noël**

Le mot du Maire

Chers Nucériennes et Nucériens,

Après un Eté plus que chaud, la rentrée communale est faite, les enfants ont retrouvé leurs classes, pour d'autres c'est une découverte, les enseignants ont pris leurs fonctions, et tout cela s'est passé dans le calme. Nous avons conservé nos 5 classes pour le bien-être de nos élèves.

Les membres de la Commission « Plan Local d'Urbanisme » ont aussi repris leurs travaux, qui vous seront présentés très prochainement lors d'un débat public, après la programmation d'un conseil municipal destiné à approuver les grandes orientations.

Nous allons terminer l'éclairage public dans les rues des Prunus, des Sorbiers, des Noyers, des Erables : il ne restera plus que l'éclairage public de la Place et de la Rue des Platanes à finir en 2017.

Nous allons aussi achever la suppression des branchements plomb.

La nouvelle tondeuse vous a été présentée dernièrement, ainsi que le Cabinet Paramédical et ces praticiens qui le composent.

L'Equipe municipale continue de travailler à votre bien-être.

Le Maire,
Jacques TEINIELLE.



Informations Administratives

Prochaine campagne de recensement de la population 2017

La Commune de Noyers-saint-Martin recherche 2 agents recenseurs (Niveau Baccaauréat requis) pour la prochaine campagne de recensement de la population 2017 (période du 19 janvier 2017 au 18 février 2017).

Information : Demande de copie ou d'extrait d'acte d'état civil

Les demandes de copie ou d'extrait d'acte d'état civil faites sur internet auprès des mairies est un **service GRATUIT !**

Vérifiez bien que vous êtes sur le site officiel d'une mairie et non sur un site commercial moyennant un coût pour la délivrance du document.

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 si vous voulez voter en 2017.

Tris sélectifs

Les Bacs à verre mis à votre disposition sont uniquement destinés aux verres et non pour les assiettes en faïence. Il est souhaitable de ne pas laisser les sacs plastiques à terre au pied des colonnes, de bien vider les sacs plastiques de leur contenu dans les bacs, tout cela pour le bien-être de tous les citoyens.

Permanence du Conseil Départemental à Froissy

Pour répondre de manière plus adaptée, aux besoins de l'ensemble de la population, le Département crée une permanence hebdomadaire de la Maison du Conseil Départemental de l'Oise à :

La mairie de Froissy 1 rue de Provinlieu 60480 FROISSY

Le mercredi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Tél. : 07.61.82.28.42 (durant la permanence)

Nos Commerçants

BOULANGERIE MENARD

03 44 80 70 63

Après avoir été dirigée pendant 35 ans par Daniel et Eliane Ménard, leur fils Thierry a pris la relève avec sa femme Lydie depuis mars 2004.

La boulangerie est ouverte du lundi au vendredi (fermeture le jeudi) de 7h à 12h45 et de 15h45 à 19h15 ; le samedi de 7h30 à 12h45 et de 15h45 à 19h15 ; le dimanche de 7h30 à 12h45.

Avec l'aide de leur personnel, Guy, Catherine, Nicolas, Alexandre, Julien et Muriel, le couple vous propose un panel de produits de fabrication artisanale : baguettes, pains traditionnels et spéciaux, viennoiseries, pâtisseries individuelles ou la part sur commande ainsi que les chocolats durant les périodes de Noël et de Pâques.

Leur priorité est de conserver un esprit artisanal et familial dans leur commerce de proximité.

Vous trouverez la boulangerie au cœur du village.



Cabinet Paramédical

Le 11 septembre avait lieu l'inauguration du cabinet paramédical. Après plusieurs mois de travaux, le cabinet ouvre ses portes aux habitants de Noyers-Saint-Martin. En compagnie du Conseil Municipal, de Olivier Dassault, Jean Cauwel, Nicole Cordier, Frans Desmedt, Olivier Paccaud, et Jacques Côté, nous avons assisté à la présentation des trois praticiens et à la visite de leurs futurs cabinets.

En fin d'année 2015, M. le Maire propose au conseil municipal suite à la demande de M. Mulot la création d'un cabinet paramédical au sein de la commune dans l'ancienne école rue des acacias.

Suite à l'accord favorable du conseil, la commission des bâtiments se charge du dossier pour réaliser les plans et les devis (une contrainte « le temps », 6 mois pour l'ouverture). Après avoir fourni le dossier en mairie, M. le Maire expose au conseil le projet suivant :

3 cabinets :

Un ostéopathe M. Mulot ; Une infirmière Mme Waflard ; Une psychologue Mme Berton.

Le budget sera de 62000 euros HT ;

Des baux allant de 200 à 400 euros ;

Les travaux devant être finis pour fin juin.

Suite à cela, la commission fait entreprendre les travaux qui se finiront mi-juillet.



Jessica Vaflart, infirmière libérale originaire de Campremy prendra ses fonctions le 1er Octobre .



Jessie Berton, docteur en psychologie originaire de Noyers-Saint-Martin prendra ses fonctions le 2 novembre.



Tristan Mulot, Ostéopathe originaire de Thieux a déjà pris ses fonctions.